

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

PROCÈS VERBAL

L'assemblée générale de l'association VPS s'est réunie le 28 mai 2024 de 10h à 11h45 dans une salle de Notre Dame d'Espérance - 47, rue de la Roquette, 75011 PARIS -, selon l'ordre du jour suivant :

- 1 : rapport moral ; approbation et quitus au CA
- 2 : résolutions financières :
 - 2.1 : rapport financier : approbation et quitus au trésorier
 - 2.2 : proposition d'affectation du résultat 2023 de - 3.935,84 € :
 - la marge de +1.635,75 € sur la gestion de l'association (différence entre recettes et dépenses) sera imputée à la Réserve Gestion VPS pour la porter à 10.791,96 €
 - la perte de 5.571,59 € sur l'ensemble des activités de Sophie doit être affectée sur les réserves de VPS, destinées à compenser des pertes de VPS.
- 3 : cotisation 2025
 - 3.1 : exigibilité pour l'accès aux conférences et visites ponctuelles
 - 3.2 : fixation du montant
- 4 : réévaluation du tarif des conférences à partir de septembre 2024
- 5 : élection des membres du CA
- 6 : projets de voyages pour 2025
- 7 : projets, pour 2024-2025, de cycles de conférences en salle, en visio, ou dans des musées
- 8 : divers

24 adhérents sont présents, **30** ont remis un pouvoir, soit l'expression de **54** adhérents parmi les **95** qui ont cotisé à ce jour. Sophie assiste à l'AG afin de nous exposer ses propositions d'activités pour l'année à venir.

A 10h10, le Président, Serge AUBÉPART, remercie l'assistance pour sa présence et ouvre la séance.

1. RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2023

POUR : 54 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au Conseil d'Administration.

En ce qui concerne les voyages, compte tenu des contraintes de calendrier de chacun et du coût modulé de l'hébergement et des transports, le Président souhaite qu'un descriptif suffisamment précis (contenu, dates, prix) soit porté le plus tôt possible à la connaissance des adhérents.

Rappelons que dès l'inscription, un acompte est demandé : il permet à VPS d'engager des frais mais aussi d'éviter des désistements tardifs, voire « abusifs ».

2. RESOLUTIONS FINANCIERES

2.1. Rapport financier

POUR : 53 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

Le rapport financier est approuvé à la majorité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au CA.

2.2. Affectation du résultat net 2023 (-3.935,84 €) aux réserves de VPS

POUR : 53 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

La résolution est approuvée à la majorité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au CA.

3. COTISATION 2025

3.1 : exigibilité pour l'accès aux conférences et visites ponctuelles

Il a été convenu, sans vote, de maintenir le statu quo. Les membres de VPS peuvent inviter des personnes extérieures dans la mesure où celles-ci ne viennent pas trop souvent. Cette tolérance permet d'étoffer les groupes et d'entraîner éventuellement de nouvelles adhésions.

3.2 : fixation du montant

La cotisation est maintenue à 20 € pour l'année 2025.

POUR : 54 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La cotisation, **accompagnée du bulletin d'adhésion** (disponible dès le 1^{er} janvier), doit être payée par chèque libellé à l'ordre de Voyage Passion Savoir (en toutes lettres) et remise en main propre ou adressée à :

Sophie AMORY
96, avenue du Général Leclerc
92340 Bourg La Reine

Afin de faciliter la transmission des informations et par souci de maintenir l'association, qui n'est pas une agence de voyages, il est rappelé que **la cotisation est exigible dès le début de l'année civile.**

4. RÉÉVALUATION DU TARIF DES CONFÉRENCES

A partir de septembre 2024, le tarif sera de :

- 18 € pour les conférences en salle ou en visio, les visites de musées ou d'expositions
- 20 € pour les visites dites 'VIP'

POUR : 54 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. ÉLECTION DES MEMBRES DU CA

se présentent :

Sylvie BALAT	POUR : 54	ABSTENTION : 0
Evelyne BOUGARD	POUR : 53	ABSTENTION : 1
Françoise DE BOUVILLE	POUR : 54	ABSTENTION : 0
Marie-France GARIN	POUR : 54	ABSTENTION : 0
Liliane HEINTZ	POUR : 50	ABSTENTIONS : 4
Elisabeth TINCELIN	POUR : 54	ABSTENTION : 0
Serge AUBÉPART	POUR : 53	ABSTENTION : 1
Gilbert BOURDIN	POUR : 53	ABSTENTION : 1
Georges GUERMEUR	POUR : 54	ABSTENTION : 0
Jean-Louis THOMAS	POUR : 54	ABSTENTION : 0

Le CA sera donc constitué de 10 membres pour l'année 2024-2025.

6. PROJETS DE VOYAGES POUR 2025

Tunisie romaine (avril)

Palladio (mai)

Hambourg – Lübeck – Lunebourg (juin)

Villes silencieuses – Bologne, Mantoue, Ferrare, Vérone (septembre)

Londres insolite - maisons d'artistes, parcs et jardins (octobre)

Dès la réception du présent **envoi collectif**, vous pouvez vous préinscrire auprès de Sophie :

sophie.amory@club-internet.fr

Cela permettra d'établir une première liste de participants (20 maximum), suivie éventuellement d'une liste d'attente.

*Quand les conditions d'hébergement et de transport seront plus précises, on vous fera connaître le plus tôt possible les dates retenues, le descriptif, le prix et les **conditions d'annulation**.*

*Il vous sera alors demandé un **acompte** qui, dès sa réception **enregistre définitivement votre inscription** et le démarrage de l'assurance.*

7. PROJET DE CYCLES DE CONFÉRENCES POUR 2024-2025

Michel-Ange

(11 séances le mardi après-midi, de septembre à février, en salle et en visio, directe ou différée)

8. DIVERS

8.1. Dons à des ONG

Dans le cadre de VPS, Hervé Charlot a organisé, dans les années passées, des grands voyages qui ont engendré des gains. Il avait été décidé de verser ces gains à des ONG. Deux dons ont déjà été versés, en 2018 et en 2020. Reste à donner 4.744 € : le principe de ce don et la dette correspondante ont été approuvés lors de l'AG du 30 juin 2021.

Hervé Charlot propose de remettre ce don de 4.744 € à une ONG qui se chargerait de la formation d'aide-vétérinaires au Vietnam dans le but de développer l'élevage de cochons noirs.

8.2. Sondage

Afin de mieux percevoir les causes de la désaffection de nos adhérents, un sondage a été proposé.

Il a suscité peu d'intérêt – 16% de participation – et il nous faut vivement remercier celles et ceux qui se sont prêtés au jeu.

Cette consultation n'est donc pas assez représentative ... à moins que les abstentionnistes ne considèrent que tout va pour le mieux dans l'univers vépésien !

Néanmoins, en tenant compte de ce qui a été exprimé, certains points forts se sont dessinés :

- le coût n'est pas un frein prépondérant à la participation aux activités de VPS
- une approbation des activités et thèmes proposés
- une demande de davantage de créneaux pour une même exposition
- pour les voyages, davantage de précisions au moment de la préinscription (dates, tarif, conditions d'hébergement, transport)
- une nette préférence pour le transport ferroviaire quand c'est possible

8.3. Ponctualité

Pour les conférences en salle et les visites d'expositions ou de musées, il est souhaitable que l'on se présente à l'heure fixée par Sophie afin que l'on puisse assister à l'ensemble de sa prestation sans subir l'inconfort des transports à certaines heures au moment du retour (de plus en plus de « banlieusards » délaissent les conférences pour cette raison).

Il va de soi que la ponctualité soit aussi de mise lors des conférences en visio, eu égard à Sophie et à celles et ceux qui sont soumis à des horaires contraignants.

A 11h40, tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Président lève la séance en invitant les membres de VPS à faire de la publicité autour d'eux pour recruter de nouveaux adhérents.

pour le Président, Serge AUBÉPART
le secrétaire, Gilbert BOURDIN

RAPPELS PRATIQUES

Comment s'inscrire aux voyages de Sophie ?

A noter que dès qu'une information sur les voyages paraît dans un **envoi commun** (PV d'AG, de CA, proposition de Sophie), les adhérents ont la **faculté de se préinscrire** auprès de Sophie par mail.

sophie.amory@club-internet.fr

Cela donne lieu à l'établissement d'une première liste de participants suivie éventuellement d'une liste d'attente.

VPS demande aux participants **dès leur préinscription** de signaler leur souhait de **chambre individuelle**. Sophie essaie de nous satisfaire au maximum, or cela devient de plus en plus compliqué devant l'afflux croissant de demandes et l'octroi limité de chambres individuelles dans des hôtels bien situés mais de capacité moyenne. Il est ainsi **conseillé**, si possible, de **s'inscrire « à deux »**.

Les chambres individuelles sont tarifées au « prix coûtant » qui n'est connu qu'au règlement de la facture, seule une estimation peut être donnée à la réservation. Il faut aussi savoir que les suppléments pour chambre individuelle sont lissés et sont les mêmes pour tous, conformément à l'esprit VPS.

Quand les voyages en train ou en avion sont plus précis, on vous fait connaître les dates retenues, le descriptif, le prix et les **conditions d'annulation**. Il vous est alors demandé le **1^{er} acompte** qui, dès sa réception et son encaissement, **enregistre définitivement votre inscription** et le démarrage de l'assurance.

VPS vous demande un acompte **dès que des frais sont engagés**, ce qui, dans certains cas, peut être très éloigné de la date de départ.

Maladie ou accident lors d'un voyage

Afin de faciliter les démarches, il s'avère nécessaire que chaque participant soit en possession de sa carte **Vitale** ou son équivalent pour les voyages en France ou d'une **Carte Européenne d'Assurance maladie** ou son équivalent pour les voyages en Europe.

Conditions d'annulation d'un voyage

Ces conditions figurent dans le descriptif du voyage, elles peuvent également être consultées sur le site www.voyage-passion.fr. L'assurance est payée à l'inscription définitive dès l'encaissement du 1^{er} chèque d'acompte et prend effet à cette date. Si le séjour est annulé pour des raisons de santé **avant** le jour du départ, il convient d'obtenir un certificat délivré obligatoirement par un **médecin AVANT l'heure de départ prévue** pour ce voyage, ce qui est **JURIDIQUEMENT imposé par toutes les compagnies d'assurance**.

Attention ! Lorsque vous annulez un voyage pour raison personnelle, des frais spécifiques peuvent vous être facturés, liés notamment à la réservation des billets de transport.

Oreillettes

VPS a fait l'acquisition de nouveaux audiophones, de maniement simple, plus légers et plus performants, qui ont été testés avec succès ces derniers mois au cours des conférences ou des voyages.

Pour des raisons sanitaires, nous vous rappelons que **vous devez utiliser vos propres oreillettes** que vous devez apporter à chaque visite, conférence en extérieur, promenade ou voyage. La plupart des oreillettes de téléphone portable fonctionnent.

Réception des courriels d'information envoyés par Jean-Louis

L'adresse de diffusion est : infos.vps@vpsvoyages.fr

ATTENTION ! Cette adresse ne fonctionne que pour la diffusion des informations.

Ne pas l'utiliser pour toute réponse ou message que vous souhaitez adresser à Sophie.

Comme il s'agit d'envois « massifs » vérifiez bien, dans votre boîte de réception, qu'ils n'ont pas été considérés comme indésirables.

Site internet : <http://www.voyage-passion.fr>

Il est actualisé régulièrement grâce au travail de Pierre COURMONT. On peut y trouver les voyages, les cycles de conférences, les statuts et le contrat d'assurance MONDIAL-ASSISTANCE pour les voyages. L'accès aux comptes rendus d'assemblées générales est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation (*mot de passe* : papoulvps).